



COMMUNIQUE OFFICIEL DU MAIRE

- 6 Mai 2020 -

La traditionnelle cérémonie de commémoration du 8 Mai 1945, se déroulera exceptionnellement en comité officiel restreint, compte tenu de l'état d'urgence sanitaire auquel nous sommes tous confrontés et des mesures de restriction quant à tout rassemblement.

La cérémonie sera donc fermée au public.

Un dépôt de gerbe sera déposé au monument aux morts.

Monsieur le Maire vous informe qu'il a pris cependant les dispositions pour permettre à ceux qui le souhaitent d'assister à la retransmission vidéo en différée du déroulement de la cérémonie.

Celle-ci sera disponible sur le site officiel de la mairie et sur les réseaux sociaux au plus tard le Samedi 9 Mai 2020.

Nous vous remercions de votre compréhension,

Avec toute mon amitié,

Jean Claude MESSAGER



Maire de LECELLES